



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 2

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Ville de Saint-Prix
Hôtel de Ville
45 rue d'Ermont
BP 30013
95930 Saint-Prix

B - Identification du titulaire du marché public

S.A.S. FILLOUX
Z.I. des Cures - 5 Avenue des Cures
95580 ANDILLY
Tel : 01 39 89 21 21
squerin@fillouxsas.eu
Siret : 509 547 170 00035

Lot n°2 : travaux d'aménagements extérieurs et de voirie et réseaux divers (V.R.D.)

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Réalisation d'un groupe scolaire provisoire sous forme de structures modulaires

- Date de la notification du marché public : 17 mars 2023
- Durée d'exécution du marché public : 4 mois
- Montant initial du marché public :
 - Taux de la TVA : 20 %
 - Montant HT : 104 955,50 €
 - Montant TTC : 125 946,60 €

■ Avenant précédent :

Un avenant n°1 porte sur la reprise des quantités au cours de l'exécution du marché public. Son montant est de 22 463,35 € H.T.

■ Nouveau montant du marché public, avenant n°1 compris :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 127 418,85 €
- Montant TTC : 152 902,62 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Le présent avenant a pour objet des travaux supplémentaires lesquels comprennent la levée de l'option prévue à l'article 3.5.1. du C.C.A.P. L'option consiste à remplacer le sable stabilisé par de l'enrobé noir au niveau des cours de récréation du groupe scolaire provisoire Victor Hugo (cf., devis n° D23467CC BIS du 25/09/2023).

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant détaillé de l'avenant :

- Moins-value cour de récréation en sable stabilité = - 12 495,00 € H.T.
- Moins-value volige en bois = - 1 805,00 € H.T.
- Plus-value « réalisation des cours de récréation en enrobé noir » = + 57 622,50 € H.T.

$57\,622,50 - (12\,495,00 + 1\,805,00) = 43\,322,50$ € H.T.

Montant total de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 43 322,50 €
- Montant TTC : 51 987,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 41,3 %

Nouveau montant du marché public, avenants n°1 et n°2 compris :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 170 741,35 €
- Montant TTC : 204 889,62 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A : , le



[Signature]
Maire
Vice-présidente du Conseil départemental